



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

En fonction dès le 10 avril, elle offrira 15 places de plus

La Crèche du centre-ville dans ses habits neufs

La Crèche du centre-ville emménage ces jours-ci au numéro 15 de la rue de l'Hôpital, dans des locaux flambant neufs. Plus grande, plus calme et plus lumineuse que l'actuelle située au sud de la Place Pury, elle offre 15 places supplémentaires. A découvrir le 15 mai à 18 heures lors de l'inauguration publique. A la même adresse il est prévu d'ouvrir dès cet été une halte-garderie qui devrait renforcer l'attractivité du centre-ville.

Après des années de recherche, la Ville de Neuchâtel présentait à la presse, [le 20 avril dernier](#), le nouvel emplacement de la Crèche du centre-ville, en lieu et place de l'actuel immeuble fatigué et situé au bord d'une route passante. C'est donc au cœur du centre piétonnier que cette crèche – l'une des cinq structures d'accueil préscolaire de la Ville – s'est construit son nid : trois étages lumineux et calmes donnant sur la fontaine de la Justice, dans le bâtiment neuf qui a remplacé Globus.

« Il était impératif que la Crèche du centre-ville reste vraiment au centre, pour répondre aux besoins des gens qui y travaillent ou qui y habitent, a indiqué Christine Gaillard, conseillère communale en charge de l'éducation. Le fait qu'elle soit au cœur de la zone piétonne est un atout pour la sécurité, la santé et l'éveil des enfants. De plus, 15 places supplémentaires sont créées à la rue de l'Hôpital. Je suis heureuse de pouvoir dire qu'il n'y a plus d'attente pour les enfants entre deux et quatre ans en ville de Neuchâtel ! »

Un lieu idéal

Restait à réaliser les équipements spécifiques, qui ont nécessité plusieurs mois de travaux sous la direction du bureau d'architecture Serge Grard (le même qui a conçu le complexe « Aux Armourins » en 2014). Et cette semaine, la directrice de la crèche

Marlène Erard et son équipe travaillent d'arrache-pied pour aménager les nouveaux locaux, toujours sur trois étages mais agrandie de sorte à offrir 60 places.

« Pour les enfants, ce lieu est idéal, note la directrice de la crèche du centre-ville. Les fenêtres donnent sur la rue de l'Hôpital et sur une cour intérieure très paisible. Et le groupe des plus petits pourra bénéficier d'une agréable terrasse. Et c'est également un lieu idéal pour mon équipe et moi, nous nous réjouissons d'accueillir les enfants dès lundi 10 avril. »

Les parents ont été dûment informés de la fermeture de la crèche pendant la semaine de déménagement, mais aussi, pour ceux qui amènent leurs enfants en voiture, des possibilités de parcage de courte durée aux abords de la zone piétonne, soit la cour de l'Hôtel communal, le côté ouest de l'Hôtel de Ville (rue du Concert) et ou encore le parking Alexis-Marie-Piaget. Rappelons que l'entrée de voitures dans la zone piétonne est strictement interdite.

Halte-garderie pour cet été

Au printemps dernier le Conseil général avait accepté un crédit de 478'000.- correspondant à la moitié des coûts des travaux d'aménagement, tandis que l'autre moitié est assumée par le propriétaire du bâtiment.

Enfin, un espace halte-garderie devrait bientôt voir le jour au même endroit. « Cette halte-garderie, qui sera financièrement et physiquement séparée de la crèche, permettra aux parents de confier spontanément leurs enfants pendant une heure ou deux, le temps de faire des courses ou d'aller chez le médecin par exemple », indique Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance. Cet espace prévu pour cet été constituera un atout supplémentaire pour renforcer l'attractivité du centre-ville en vue des 40 ans de la zone piétonne en 2019.

Neuchâtel, le 5 avril 2017

Direction de l'éducation

Pour tous renseignements complémentaires:

Christine Gaillard, directrice de l'éducation 032 717 74 02 christine.gaillard@ne.ch

Ann-Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance, tél. 032 717 74 40
AnnCharlotte.Nilsson@ne.ch